

Mauvais choix d'imposition fait par le conseiller bancaire

Par TinaD, le 22/04/2022 à 19:35

Bonjour,

J'ai débloqué en 2021 une partie d'une assurance vie de plus de 8 ans (ouverture 2010).

Mon banquier, a opéré devant moi la demande de déblocage en me conseillant de déclarer les plus values sur mes revenus car je suis faiblement imposée plutôt que d'opter pour un prélèvement forfaitaire libératoire (conseil à l'oral et en direct suite à simulation sur son ordinateur que je n'ai pas vue). L'opération a donc été faite sans possibilité pour moi de faire une vérification par la suite, j'ai lui ai fait confiance pour le déblocage.

A la réception de ma simulation d'impôts officielle je constate aujourd'hui que son choix me fait perdre une très grosse somme et il est trop tard pour changer de mode d'imposition.

Puis-je faire une réclamation à ma banque pour défaut de conseil de mon banquier? Quels sont les recours possibles?

Merci d'avance,

Cordialement

Par morobar, le 23/04/2022 à 10:07

Bonjour,

Votre exposé parait étonant:

[quote]

car je suis faiblement imposée[/quote]

Car effectivement le prélèvement forfairaire est largement supérieur au résultat du calcul réel.

[quote]

Puis-je faire une réclamation à ma banque pour défaut de conseil de mon banquier[/quote]

Faut pas exagérer et assumer un peu.

Comme on dit les conseilleurs ne sont pas les payeurs. Il fallait vous interesser un peu plus aux calculs et les vérifier.

Vous pouvez bien sur aviser la direction de l'agence bancaire et recommencer les calculs...

Par amajuris, le 23/04/2022 à 11:05

bonjour,

si vous ne pouvez pas prouver les mauvais conseils (oraux) donnés votre conseiller, je crains qu'une réclamation soit inutile à moins que le conseiller reconnaisse son erreur.

salutations

Par chaber, le 23/04/2022 à 15:59

bonjour

votre conseiller??? pouvait aisément faire une simulation par internet et ainsi vous permetttre d'opter pour la soluion la plus favrable.

Malheureusement pour vous on ne peut modifier l'option choisie